

SOMMAIRE

- Enjeux ● Cadre réglementaire ● Mise en œuvre
- Indicateurs ● Points d'appuis & difficultés
- Témoignages ● Et à l'étranger ? ● Etat de la recherche

Les dossiers de la dfie n°1

LA SEMESTRIALISATION

Quels enjeux ?

La question de la mise en œuvre de la semestrialisation dans un établissement succède souvent à des constats similaires, notamment répondre aux nouvelles interrogations des contextes de travail :

- une population qui évolue,
- une inquiétude univoque des personnels,
- et un comportement face au travail moins volontariste.

Alors que les intérêts particuliers des acteurs semblent diverger, comment favoriser la réussite des élèves ?

Le pari de la semestrialisation est le suivant : découper la période scolaire en deux semestres, avec deux conseils de classe, afin de donner davantage de temps à l'élève pour réussir, au professeur pour l'accompagner et le positionner, aux parents pour s'impliquer.

Elle engendre une organisation différente (conseils de mi-semestre, entretiens concertés avec les élèves et leurs famille - orientation, difficultés-) afin de répondre à 3 objectifs principaux :

- **La valorisation de l'élève** (améliorer l'évaluation par compétences et limiter la "course à l'évaluation", repérer plus rapidement les absentéistes, augmenter le lien avec les familles),
- **La fluidification du parcours** (échange de pratiques, améliorer la préparation à l'orientation, ouvrir l'établissement aux partenaires extérieurs),
- **L'amélioration du climat scolaire** (augmenter le bien-être et motivation des élèves, réduire les conflits et l'indiscipline ; accompagner les enseignants ; mieux intégrer les parents).

Comme les élèves et leurs familles, les professeurs et membres de la communauté éducative deviendraient les acteurs non plus de l'organisation, mais de sa construction mouvante.

Globalement, les échanges seront beaucoup plus nombreux, les documents mutualisés, et l'attitude face aux difficultés sera repositionnée sous un angle nouveau.

CADRE RÉGLEMENTAIRE

La semestrialisation s'inscrit dans une démarche d'expérimentation pédagogique. A ce titre, sa mise en œuvre repose sur l'article L. 314 du Code de l'Éducation, modifié par le Décret n° 2019-1403 du 18-12-2019. L'expérimentation doit être formalisée dans une convention qui :

- précise l'objet des recherches, et définit les modalités de collaboration entre les signataires,
- est soumise, préalablement à sa signature, à la consultation des équipes pédagogiques concernées et à l'accord des autorités académiques (DASEN pour validation).

Enfin, un protocole d'évaluation proposera les indicateurs retenus pour : mesurer les effets produits et les modalités de recueil des données. Des bilans réguliers et un rapport final sont attendus.

Mise en œuvre

MÉTHODE

S'engager dans la semestrialisation c'est trouver l'équilibre entre cohérence pédagogique et faisabilité organisationnelle. Sa mise en œuvre nécessite un préalable incontournable : les échanges et la concertation en conseil pédagogique.

Le découpage de l'année en deux semestres, peut concerner :

- d'une part, l'organisation de l'année,
- d'autre part celle des enseignements.

MOYENS

Au-delà du fait que le groupe classe ne sera plus nécessairement le groupe de référence, la semestrialisation requiert des moyens particuliers parmi lesquels :

Une équipe : le projet débute toujours avec une équipe impliquée, force de proposition, qui veut changer les choses.

Le temps :

- Aménagement de la DHG par les équipes de direction (notamment si les effectifs sont réduits), qui nécessite une organisation et une réflexion bien en amont ;

- Concertation entre enseignants et direction ;
- Réunions entre parents et professeurs.

Les moyens financiers : les HSA permettent de rémunérer les équipes engagées. Mais en l'absence de moyens, les aménagements pour le suivi et la remédiation sont aussi pris sur les horaires de discipline.

EXEMPLES

En collège :

- La discipline est enseignée au cours du premier semestre pour une classe et durant le second semestre pour l'autre.
- En 5ème, le latin ne commence qu'au second semestre.
- Pendant qu'une classe fait EPI A au premier semestre puis EPI B au second, l'autre fait l'inverse.
- Faire cours en demi-groupe toute l'année en technologie, musique, arts plastiques : premier semestre, la première moitié de la classe ; deuxième semestre l'autre moitié.

NB : certaines matières se prêtent moins que d'autres à une semestrialisation « alternée ». Les langues par exemple, nécessitent un contact permanent. Une organisation par projet, à l'inverse, facilitera l'adaptation des enseignements.

Indicateurs

Pour les élèves et leur famille : résultats scolaires, implication dans les activités extrascolaires de l'établissement, taux d'absentéisme, taux d'incivilités, taux de passage à l'infirmerie, implication des familles dans la vie de l'établissement, orientation choisie en fin d'année, sentiment d'appartenance à l'établissement...

Pour les enseignants : taux d'absentéisme, taux de formations demandées et suivies, implication dans les projets culturels, sentiment de satisfaction et de bien-être, sentiment de progresser professionnellement...

Points d'appui & difficultés

POINTS D'APPUI

- Implication de l'équipe de direction et pédagogique.
- Bienveillance et évaluation positive
- Réflexion collective sur les pratiques et sur les évaluations, plus espacées dans le temps et plus nombreuses
- Plus de souplesse pour les enseignants : ils peuvent consacrer plus de temps pour leur classe (la formalisation des LSU pouvait être très chronophage au détriment du temps de travail pour ajuster les programmations au sein de la classe).
- Possibilité pour les élèves de se rattraper et d'apprendre de leurs erreurs.
- Suivi plus fin et meilleure prise en compte la difficulté scolaire
- Continuité de la communication aux familles et de l'évaluation repensées
- Evolution professionnelle : montée en compétences, collaboration, les équipes portent un regard différent sur le système d'évaluation et de notation.

ZOOM

Le collège Le Joran a été labellisé collège innovant cette année.

DIFFICULTÉS

- Repenser le suivi des élèves (prévoir des "conseils de classe" intermédiaires ?) ; et dans le primaire, penser un outil intermédiaire permettant de rendre visible à l'élève et à ses parents son évolution)
- Repenser le groupe classe à partir du secondaire.
- Repenser le rôle de PP dans le secondaire.
- La « solennité » d'un bulletin trimestriel manquent à certains élèves.
- La perspective d'une annualisation du temps de travail est perçue comme une menace.
- Cette organisation est chronophage pour l'équipe enseignante et la direction.
- Adapter la communication avec les parents en amont (conseil d'école ou réunion de rentrée) : le rendu des LSU est réduit à deux fois dans l'année, contre 3 à 5 fois avant.
- Harmoniser les pratiques des réseaux au sein du cycle 3 (CM1-CM2-6ème) au afin de garantir une certaine cohérence auprès des familles.
- Si le numérique peut pallier certaines difficultés dans ces organisations, sa maîtrise doit être un préalable dans l'équipe.

Témoignages

COLLÈGE Y. MORANDAT

Saint-Denis-lès-Bourg (01)

[Revoir le temps scolaire pour fédérer la communauté enseignante](#)

#évaluation par compétence
#échangesEnseignants

LYCÉE JAUNAY-CLAN

Jaunay-Clan (86)

[Revoir le temps scolaire pour repenser la relation à l'élève](#)

#individualisation #remédiation
#soutien #orientation#relation
élève-enseignant

COLLÈGE LE JORAN

Prévessin-Moëns (01)

[Revoir le temps scolaire pour repenser la relation aux parents](#)

#co-éducation #climatScolaire
#relation parent-enseignant

Et à l'étranger ?

Allongement de la journée scolaire, ou de l'année scolaire, le temps scolaire fait l'objet de diverses expérimentations en Amérique du Nord, au Royaume-Uni, en Espagne, en Suède, aux Pays Bas. Les résultats les plus positifs sont toutefois illustrés par les Pays Bas et la Suède avec l'utilisation d'emplois du temps flexibles. Aux Pays-Bas, **l'emploi du temps flexible** permet d'accroître la motivation des élèves. Au collège, cinq journées de travail par blocs thématiques allant de 1 h 30 à une demi-journée ont été instituées. Cette mesure inclut entre autres une **individualisation des apprentissages** avec un **tutorat** réalisé par les enseignants.

L'exemple québécois

Cavet, Agnès(2011). Rythmes scolaires : pour une dynamique nouvelle du temps éducatif. Dossiers de l'Actualité de l'INRP, n°60, 24 p.

Etat de la recherche

Temps mobile, temps scolaire, emploi du temps scolaire, rythme scolaire, horaire par bloc, temps d'enseignement, semestrialisation, les nombreuses terminologies autour de la gestion de l'emploi du temps de l'élève illustrent le nombre des recherches des sciences de l'éducation.

Aniko Husti, l'une des chercheuses les plus renommées sur la thématique du temps scolaire, a inventé la notion de **temps mobile** avec André de Peretti, & Guy Berger. Elle a expérimenté dans plus d'une vingtaine d'établissements scolaires des plages de temps mobiles. Ses évaluations font ressortir **l'intérêt pour élèves, enseignants et administratifs** voir Cavet (2011).

Chopin Marie-Pierre (2010). «Les usages du "temps" dans les recherches sur l'enseignement». *Revue française de pédagogie*, n° 170, p. 87-110.

Auteurs

Sophie **DELAGNEAU**
Clélia **DIRACCA**
Sylvie **FARGERÉ**
Laurence **TRANCHAND-GRANGER**
Béatrice **WAUTERS-EBADI**

Avril 2020

ACADÉMIE DE LYON



DÉLÉGATION FORMATION
INNOVATION EXPÉRIMENTATION



RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE RHÔNE-ALPES
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

